

Postgasse 68
3000 Berne 8
Téléphone 031 633 75 91
Télécopie 031 633 75 97
communication@be.ch
www.be.ch

Berne, le 19 avril 2010

(:odmalpodocsldocssta13452681)

Communiqué de presse de la Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie

Contournement de Bienne par l'A5

La branche ouest contribue à l'amélioration de la qualité de la vie

La branche ouest du contournement de Bienne par l'A5 contribuera à l'amélioration de la qualité de la vie et de la qualité résidentielle dans l'agglomération de Bienne, quelle que soit la variante retenue. Telle est la conclusion à laquelle parvient l'étude d'opportunité commandée par le canton de Berne. Cette dernière servira de base au choix de la variante par la région.

La conseillère d'Etat Barbara Egger-Jenzer, directrice des travaux publics, des transports et de l'énergie du canton de Berne, a présenté lundi, à Bienne, les résultats de l'étude d'opportunité pour la branche ouest du contournement de Bienne par l'A5. Elle a souligné qu'aux yeux du canton, l'amélioration de la qualité de la vie et de la qualité résidentielle qu'entraînera la nouvelle bretelle autoroutière pour l'agglomération revêtait une importance primordiale. Toute solution est, à son avis, préférable à une non-réalisation du projet. Le trafic diminuera de plus de 30% sur nombre de routes importantes, avec pour corollaire une réduction de la pollution et des nuisances sonores. De plus, il faut s'attendre à une amélioration de la sécurité et de la situation des usagers les plus vulnérables de la route. Il existe toutefois des différences entre les variantes. L'étude parvient ainsi clairement à la conclusion que la rive droite du lac serait le mieux desservie avec le tunnel de Port.

L'analyse coûts/avantages est moins parlante au premier abord. La simple comparaison des coûts (1,5 à 2 milliards de francs) et des avantages éventuels sur le trafic (notamment une réduction des accidents et des temps de parcours) pourrait laisser croire que ce projet est cher. M^{me} Egger-Jenzer a toutefois souligné qu'il s'agissait d'une vision tronquée des choses. Dans une perspective globale, les avantages spatiaux et urbanistiques d'une telle réalisation compensent largement le rapport défavorable entre les coûts et les avantages.

Il y a un peu plus d'un an, la délégation des autorités pour l'A5 a institué un groupe de travail, placé sous la présidence du maire de Bienne Hans Stöckli, et l'a chargé d'indiquer, d'ici à l'été 2010, quelle solution la région privilégie pour la branche ouest du contournement de Bienne par l'A5. Le canton a assuré au groupe de travail qu'il mettrait à sa disposition les bases nécessaires pour la prise de décision. Toutes les variantes ont donc été préparées de telle sorte que le groupe de travail peut les évaluer, en discuter et les comparer les unes aux autres. L'étude d'opportunité qui vient d'être achevée fait aussi partie de ces bases de décision.

Le groupe de travail a jusqu'à l'été pour soumettre une proposition consolidée à la délégation des autorités. La conseillère d'Etat Barbara Egger-Jenzer a réitéré son appel au groupe de travail et donc à la région de Bienne pour qu'elle saisisse cette chance et indique la solution qu'elle souhaite.

